

SAINT-PEROLLAIS

EXTERIEUR

Nom de l'enfant : Prénom :

Date de naissance : Classe :

Adresse :

Numéro allocataire et CAF d'origine OU pour les ressortissants MSA Ardèche, n° INSEE de l'assuré MSA :

Repas sans viande

JOURNEE(S) RETENUE(S) * :

“ JEUX D'EQUIPES ”

- Lundi 22 octobre : Découverte de jeux de coopération, ensemble unissons nos forces, nos idées, nos avis pour relever les défis lancés par les animateurs.
- Mardi 23 octobre : Sortie Bowling, par équipe viens battre le record des animateurs.
- Mercredi 24 octobre : Grand jeu à Crussol « Sagamore », découvre où se cache le chef de l'équipe adverse avant elle.
- Jeudi 25 octobre : Découverte de sports collectifs originaux (thèque, tchoukball ...), sois curieux et viens découvrir d'autres façons de jouer.
- Vendredi 26 octobre : « Journée des architectes en herbe » animée par le centre Kapla de Lyon, viens réaliser des constructions géantes en Kapla et les faire découvrir à tes parents.

“ LE PALAIS DES 5 SENS ”

- Lundi 29 octobre : Des yeux pour observer, des mains pour fabriquer, des oreilles pour écouter, une bouche pour goûter, un nez pour sentir ... viens choisir une activité manuelle (poterie), artistique ou sportive qui développe un de ces sens !
- Mardi 30 octobre : Visite du palais des bonbons et du nougat à Montélimar. Animation spéciale Halloween, si nous venons déguisés, nous gagnerons 1 kg de bonbons, alors n'oublie pas ton déguisement !
- Mercredi 31 octobre : Fêtons Halloween ! Passage dans le centre-ville pour récolter un maximum de friandises indispensables à la boum prévue avec les 3-6 ans. **Attention : n'oublie pas ton déguisement.**
- Vendredi 2 novembre : Grand jeu de l'oie, viens relever des défis mettant en jeu tes sens afin de faire avancer au plus vite le pion de ton équipe.

Je soussigné (e),
autorise mon fils , ma fille à participer aux activités pendant les vacances d'octobre 2018.

A, le2018.

Signature des parent(s),

◆◆◆◆◆

Joindre :

- La fiche d'inscription et l'autorisation de sortie si nécessaire

Les documents suivants sont valables pour l'année scolaire (septembre à août) à condition qu'il n'y ait eu aucune modification pour la période en cours :

- La fiche individuelle de renseignements de l'enfant,
- Le règlement intérieur,
- Une attestation d'Assurance en Responsabilité Civile,
- La photocopie de la dernière notification du **numéro d'allocataire** délivrée par la CAF ou l'autorisation d'accéder au site professionnel seulement pour **la Caf du haut Vivarais**
- Pour les Saint-Pérollais, un justificatif de domicile.

Votre dossier sera pris en compte si la capacité d'accueil du centre n'est pas atteinte lors de l'enregistrement de votre inscription.

A retourner obligatoirement avant le Jeudi 5 avril 2018 au
Service Sport Jeunesse 45 Rue de la République 04.81.16.08.07
TOUT DOSSIER REMIS INCOMPLET SERA REFUSE

REGLEMENT INTERIEUR

Je soussigné(e).....responsable légal de (ou des) l'enfant(s).....atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur du centre de loisirs municipal « sac...ados » approuvé par le conseil municipal à la date du 5 juillet 2018 et m'engage à m'y conformer.

Saint-Péray, le

Signature des parents ou du responsable légal précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »,

AUTORISATION ACCES CAF PRO (seulement pour la caf du Haut Vivarais)

La Caf du haut Vivarais met à notre disposition un service internet à caractère professionnel qui nous permet de consulter directement les éléments de votre dossier CAF nécessaire à l'exercice de notre mission.

Cette communication est limitée aux données qui nous sont indispensables, leur confidentialité est assurée.

Conformément à la loi du 06/01/1978 (informatique et libertés) vous pouvez vous opposer à cette consultation. Vous devez alors nous fournir directement les informations nécessaires au traitement de votre dossier.

Je soussigné (e), (Cocher la case correspondant à votre choix)

autorise la mairie à avoir accès à la consultation de mon dossier à la caf du **Haut Vivarais**

ou

je fournis ma dernière notification CAF précisant mon quotient familial.

En cas d'absence de justificatif ou d'autorisation d'accès au dossier CAF, Le tarif maximum sera appliqué.

A, le

Signature des parent(s),

ATTESTATION DE SORTIE

Je soussigné(e)..... responsable légal de l'enfant (père, mère, tuteur*).....autorise

mon enfant à regagner son domicile par ses propres moyens pendant les vacances d'octobre 2018.

Signature du responsable légal de l'enfant

* rayer les mentions inutiles